



KHEPRI FORMATION

188 Grande Rue Charles du Gaulle

94130 Nogent-sur-Marne

Nos Réf : CV1SOPHR / 200011 / 4 /

Votre mail : evelyne@revellat.fr

Paris le 19 mars 2021

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix Total
-------------	----------	-------	---------------	------------

Note d'acompte sur honoraires annuels.

210,00

Période concernée : mars 2021

Valeur en votre aimable règlement à réception de facture

Banque : BNP PARIBAS
IBAN : FR76 30004 03130 00011293835 65
BIC : BNPAFRPP

Total H.T.	210,00
Total débours (Taxables)	0,00
(Taux : 20 %) Total T.V.A.	42,00
TOTAL T.T.C.	252,00
Total débours (Non Taxables)	0,00
Acomptes	0,00

TOTAL FACTURE (Euros)

252,00

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date limite de paiement qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est le taux REFI majoré de 10 points. En outre, en cas de retard de règlement, une indemnité de 40 € sera due (décret 2012-1115 du 20/10/2012)